

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 novembre 2024

N° CM18112024-05
CPG

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 12 novembre 2024

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, Mme M. RANGEARD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M F. RABAUD	Procuration à	M JC MARCHAND
Mme I. BROSSET	"	Mme L. AVOINE
Mme M. LERAY	"	M J. LANDA
M N. RIPALT	"	M P. BOUSSEAU
M JM BEAUFFRETON	"	M D. DOLÉ
M M. PRAUD	"	M K. SERIN

Secrétaire : M J. LANDA

OBJET : SOLIDARITE LIBAN – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FACECO EN SOUTIEN AUX POPULATIONS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que pour soutenir les populations civiles au Liban, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, via son Centre de crise et de soutien, a activé, à la demande du Ministre, les fonds de concours qui peuvent accueillir des contributions financières des collectivités territoriales (FACECO) et des entreprises ;

CONSIDERANT que les actions d'aide d'urgence sont sélectionnées par le Centre des Opérations Humanitaires et de Stabilisation (COHS) du Centre de crise et de soutien ;

CONSIDERANT que, comme pour les aides précédemment versées à cet organisme pour d'autres causes humanitaires, il est proposé d'apporter le soutien de la Commune à hauteur de 1,00 € par habitant représentant une somme arrondie de 3 000,00 € ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un vote à main levée qui a donné, pour 29 votants, 23 voix pour et 6 abstentions :

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 3 000,00 € au FACECO en soutien aux populations du Liban.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Jérôme LANDA
Secrétaire de séance